

COMPTE RENDU REUNION DU 16/04/07
BUREAU DU CONSEIL DE QUARTIER EST 4è ARRT

Présents : Eric CAZIN, co-président Elu, Adjoint aux Affaires Scolaires,
Philippe SORNAY, co-président Habitants,
René CLOCHER, La Croix-Rousse n'est pas à vendre
Hélène BENARD, Yves BOTTON, Jacques DINARES ,
Guy MORET, Fernand CHAMBON, Eric DUBOIS, Yves BOTTON représentants les habitants
Invité: Monsieur ODET, direction de la propreté

Absents excusés : Mme PIGNARD

Absents non excusés : Annie-Laure COLOMB-REIMANN, MME CARCAN CHANEL

Lecture pour approbation du compte-rendu de la précédente réunion : OK

Nous écoutons tout d'abord la présentation de M. ODET qui annonce les nouvelles dispositions prises dans ce service :

- renforcement des fréquences de nettoyage : les grands axes sont nettoyés tous les jours, les transversales tous les deux jours
- mécanisation pour certains secteurs permettant le passage de véhicules : 2 balayeuses de trottoir (on recherche entrepôt pour stocker ces engins !)
- renforcement des effectifs : actuellement 3 nouveaux agents le matin ; 2 agents d'après-midi compléteront ces effectifs.
- la brigade de propreté (unité de cadre de vie) sera en place en mai, et, après un mois de probation, pourra verbaliser dès juin ; en tenue, cette unité a pour action de sévir contre les incivilités des maîtres de chiens
- après avoir écouté les doléances relatives au tri des déchets ménagers, M. ODET annonce que les contrats de sous-traitance seront supprimés au 1^{er} janvier 2008, le personnel communautaire reprenant ce travail directement à son compte.

Monsieur ODET nous quitte et nous le remercions de sa participation à notre bureau et de sa disponibilité pour nos demandes d'informations.

René CLOCHER présente la réunion "animalité" tenue avec Mme BERNARDIN et les propriétaires de chiens. Elle y a encensé le rôle bénéfique du chien, propos tempéré par un éducateur canin qui a rappelé que cet animal reste un prédateur et que son instinct peut être réveillé par une mauvaise éducation

Le 4^{ème} est à nouveau expérimental dans l'implantation d'aires de déjection et d'aires d'ébats, dans une action de "maillage" du quartier. Les places Ct Arnaud, Bertone et de la X Rousse ont été évoquées.

Le bureau est très réticent, considérant que ces propositions ne semblent guère appropriés. La place BERTONE paraît trop petite. Quant à la place Ct Arnaud, cela reste envisageable mais supprimera encore des places de stationnement ou des espaces verts, nonobstant le coût de ces installations non convaincantes. La ville de Lyon étudie la modification de l'arrêté autorisant l'utilisation du caniveau. Eric DUBOIS rappelle qu'une fois de plus il n'est pas question d'aborder **les devoirs** du propriétaire de chien ! Eric CAZIN rappelle que la politique de la mairie est l'apprentissage du "vivre ensemble" et convient que les emplacements avancés sont discutables et devront faire l'objet d'une concertation avant décision. Guy MORET, auparavant en charge d'alimenter un distributeur de sacs, se demande toujours pourquoi cela a été supprimé (sans concertation bien sûr !) et qu'il faille maintenant aller en mairie pour avoir des sacs. Il est rappelé qu'ils étaient peu utilisés par les propriétaires de chiens et généraient beaucoup de gaspillage.

Finalement, le bureau vote contre le maillage et les implantations avancées, mais est favorable à une implantation sur les pentes de la nouvelle esplanade du Gros Caillou.

Déplacement : Eric DUBOIS : réunion vélo'v tenue avec Monsieur MASSON et les CQ et Associations pour "informer". La concertation a semblé insuffisante et des remarques faites par les CQ lors des réunions préparatoires n'ont pas été suffisamment prises en compte.

Pistes cyclables: la rue Hénon a été proposée, notamment parce qu'elle est un axe fréquenté par les scolaires, la présence de vélos aidant à "calmer" la circulation. On a appris qu'en février dernier un autre axe avait été finalement retenu. Le bureau n'est pas satisfait de cette de cette façon de procéder.

Place Bertone : A noter qu'au cours de la réunion tenue pour le projet à venir d'aménagement de la place, nous avons appris que le trottoir au début de la rue Belfort sera élargi ! Sur la Place elle-même et avec tous les services présents, il est parlé des propositions : si on fait une dalle sur la partie haute, cela deviendra une aire à "rollers" ; on rappelle que le gore n'est pas approprié, attirant notamment les chiens non-tenus en laisse. Concernant la traversée piétonne à travers les terrasses de café, la question s'est posée de la matérialiser par des dalles et de déplacer le silo à bouteilles, reste à savoir où. Autres propositions : créer un emplacement "motos" et aménager une barrière végétale le long de la rue Belfort, mais on observe que les arbres empêcheraient la végétation de pousser. Pour le projet à long terme, prévisible pour la prochaine mandature, le bureau insiste pour être consulté très en amont.

Cadre de vie : Jacques DINARES a rencontré la Coparly, organisme d'étude chargé de la pollution : explications sur la ventilation du parc du Bld de la Croix Rousse : si les émanations des voitures dépassent le seuil toléré, l'air frais est aspiré et mélangé à l'air vicié, puis rejeté coté sortie des voitures, ainsi fortement dilué : les mesures montrent que le système est efficace et suffisant (en réalité, relativement peu de trafic en sous-sol !).

Petite place Ct Arnaud : partie "angle rue Richan" : réflexion sur son aménagement, car les voitures y stationnent de plus en plus, malgré la chaîne. Le CQ souhaite que la collectivité applique l'interdiction de stationner en prévenant " en douceur" que la tolérance est terminée et rende ainsi la place aux promeneurs.

Préparation de l'AG : programme : discours du président ; puis chaque responsable expose son action (chacun envoie son thème à Eric Dubois chargé de la présentation visuelle.

Séance levée à 20h45